

Comités associés au projet

29 janvier 2020



NOUVEAU MONDE GRAPHITE

Choisir l'avenir, transporter l'innovation

Listes des comités associés au projet Matawinie

1. Comité d'accompagnement
2. Comité de liaison
3. Comité formation de la main-d'œuvre

Comité d'accompagnement

Depuis 2017, un comité d'accompagnement assiste Nouveau Monde dans le développement du projet Matawinie. Ce comité facilite la mise en place d'une communication ouverte entre les principales parties prenantes du projet et l'équipe de Nouveau Monde Graphite.

Le comité d'accompagnement est assujéti à des règles de gouvernance dûment adoptées par les membres du comité mais n'est pas constitué légalement en vertu de la loi sur les compagnies.

Rôle :

S'assurer que le développement du projet respecte le milieu d'accueil, minimise les impacts environnementaux et maximise les retombées régionales positives.

Objectif :

Favoriser l'implication de la communauté dans l'ensemble du projet de mine de graphite.

Comité d'accompagnement

Composition:

- 2 représentants de la MRC de Matawinie
- 1 représentant du conseil de la Nation Atikamekw
- 1 représentant de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints
- 1 représentant de la municipalité de Saint-Zénon
- 1 représentant de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie
- 1 représentant du domaine récréotouristique
- 2 représentants d'organismes environnementaux
- 1 représentant du conseil des Atikamekw de Manawan
- 1 représentant de groupe d'intérêt en lien avec les enjeux du projet
- 4 citoyens (2 citoyens de Saint-Michel-des-Saints, 1 de Saint-Zénon, 1 Manawan)

Comité de liaison

Le comité de liaison est assujéti à des règles de gouvernance liée par l'entente de collaboration et de partage de bénéfices.

Rôles :

- Échanger et favoriser le dialogue entre toutes les parties prenantes en partageant des informations relativement au développement du projet;
- Agir à titre de liaison entre la population locale et NMG afin que les préoccupations de la population locale soient communiquées à NMG.

Objectif :

Assurer une communication constante entre toutes les Parties sur le développement du projet minier et le suivi de ses impacts environnementaux et sociaux.

Composition:

- 2 représentants de Nouveau Monde Graphite
- 2 représentants de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints

Comité formation de la main-d'œuvre (CFMO)

À l'initiative de Nouveau Monde Graphite et dans un optique de mutualisation des services fournisseurs de la minière, un Comité de formation de la main-d'œuvre en Haute-Matawinie a été mis sur pied en **septembre 2018** dans le but de développer des actions communes afin de favoriser le développement de la main-d'œuvre qui représente un défi particulier pour l'ensemble des industriels.

En **janvier 2019**, les travaux portent sur l'implantation de deux programmes de formation:

L'Essentiel des mines et du bois visant à renforcer l'employabilité de la main d'œuvre issue de la communauté Atikamekw de Manawan dont le mise en œuvre est prévue en **février 2020**.

Le projet d'implantation du DEP **opération d'équipement de production** en mode dual (transformation du bois et traitement du minerai) dont la première cohorte débutera en **avril 2020**.

Comité formation de la main-d'œuvre (CFMO)

Le comité de formation de la main-d'œuvre n'est pas assujéti à des règles de gouvernance et n'est pas constitué légalement en vertu de la loi sur les compagnies.

Rôle :

Établir une concertation pour maximiser les efforts de développement et de formation de la main-d'œuvre en Haute-Matawinie.

Composition :

- 1 représentant de Nouveau Monde Graphite
- 1 représentant de Scierie St-Michel
- 1 représentant de La Granaudière
- 1 représentant de la Commission scolaire des Samares
- 1 représentant de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie
- 1 représentant du Conseil des Atikamekw de Manawan
- 1 représentant du Carrefour jeunesse Matawinie